

En 2018, le revenu annuel moyen des auto-entrepreneurs actifs au 31 décembre est de 6 300 €, en progression de plus de 13,6 % sur un an.

Comme pour l'ensemble des travailleurs indépendants, le revenu moyen est marqué par de fortes disparités entre les groupes professionnels, ainsi que par une certaine dispersion au sein de chaque groupe professionnel. Ces disparités reflètent notamment les types d'activité et des secteurs de l'économie très différents. Le revenu moyen est globalement faible avec plus de 90 % des auto-entrepreneurs ayant un revenu inférieur au Smic. 38,5 % des auto-entrepreneurs sont en activité secondaire ou accessoire.

CHIFFRES ESSENTIELS

- Revenu net annuel moyen de plus de **6 300 €**
- 6 500 €** pour les artisans
- 4 300 €** pour les commerçants
- 8 100 €** pour les professions libérales
- 31 %** de revenus nuls ou non déclarés sur l'ensemble des groupes professionnels
- Plus de **90 %** de revenus inférieurs au SMIC net
- 38,5 %** d'activités secondaires ou accessoires
- Évolution de **+13,6 %** sur un an

DES REVENUS ANNUELS MOYENS FAIBLES

Au titre de 2018<sup>1</sup>, les activités des auto-entrepreneurs au régime micro-social, actifs ou non au 31 décembre 2018, ont généré un chiffre d'affaires de 11,8 Md€, correspondant, après abattement, à une assiette de revenus de 5,5 Md€.

Le revenu annuel moyen reconstitué<sup>2</sup> des travailleurs indépendants en auto-entreprise au régime micro-social est, par nature, nettement plus faible que celui des autres travailleurs indépendants. En effet, un travailleur indépendant bénéficie de ce statut à condition que son chiffre d'affaires ne dépasse pas certains seuils (cf. fiche 8 - Le contexte réglementaire). Les auto-entrepreneurs exercent le plus souvent de petites activités ou des activités secondaires, en complément d'une activité salariée, et déclarent en conséquence de faibles revenus en tant que travailleurs indépendants. Dans certains cas, ces activités peuvent même être en sommeil (le délai de radiation en cas de non déclaration de revenu est de 24 mois), ce qui peut expliquer une proportion de revenus nuls ou non déclarés relativement forte (un peu moins d'un tiers). En 2018, pour les seuls auto-entrepreneurs ayant déclaré un revenu non nul, et actifs au 31 décembre 2018, le revenu moyen annuel reconstitué s'établit à plus de 6 300 € (4 300 € pour les commerçants, 6 500 € pour les artisans et 8 100 € pour les professions libérales). Cette variation importante de revenus entre les différents groupes professionnels reflète notamment des types d'activité et des secteurs de l'économie très différents.

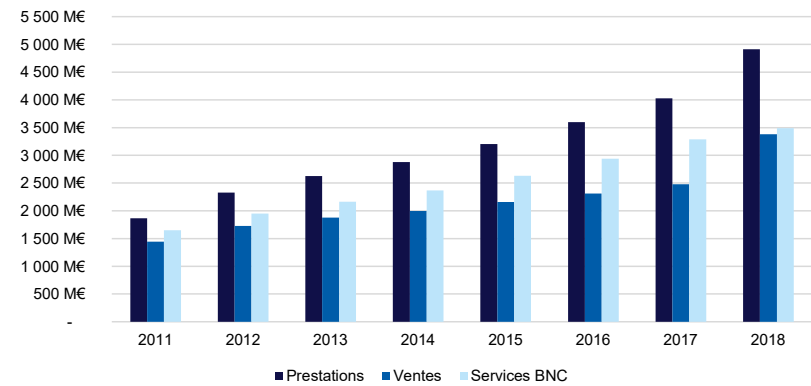
UN REVENU MOYEN TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE

Le revenu annuel net moyen des auto-entrepreneurs (hors revenus nuls) est en hausse de 13,3 % en 2018. Les professions libérales bénéficient davantage de cette progression (+23 %), le revenu moyen des artisans et des commerçants progressant de 13 % et 9 %.

Cette forte évolution est liée au relèvement des seuils de chiffre d'affaires qui ont doublé en 2018, passant de 33 200 € pour les prestations de services (BIC et BNC) à 70 000 €, et de 82 800 € pour les activités de vente de marchandises (BIC) à 170 000 €.

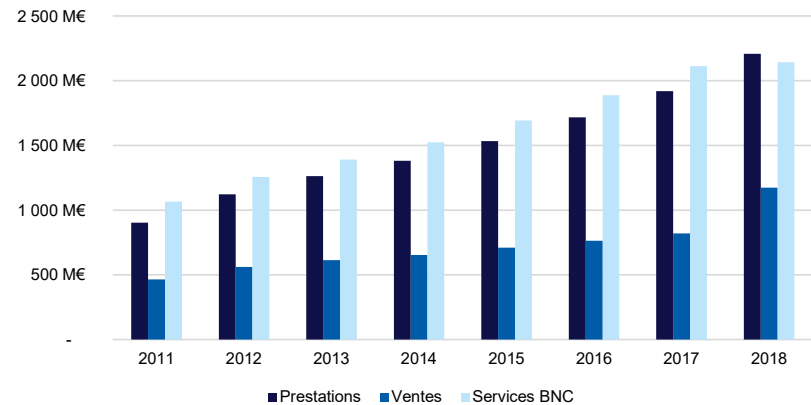
<sup>1</sup> Le revenu 2018 reconstitué des auto-entrepreneurs peut être connu dès le second trimestre 2019.  
<sup>2</sup> Le revenu des auto-entrepreneurs peut être reconstitué à partir du chiffre d'affaires déclaré en y appliquant les taux d'abattements retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (cf. fiche 8 - Cadre réglementaire).

Graphique 1: montant des chiffres d'affaires déclarés par les auto-entrepreneurs de 2011 à 2018, par type d'activité (en millions d'euros)



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

Graphique 2 : montant des revenus reconstitués des auto-entrepreneurs de 2011 à 2018, par type d'activité (en millions d'euros)



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

Tableau 1 : évolution du revenu annuel des auto-entrepreneurs entre 2017 et 2018 (hors revenus nuls ou non déclarés) selon le groupe professionnel

Année de revenus	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Total
2017	5 746 €	3 979 €	6 567 €	5 548 €
2018	6 482 €	4 330 €	8 089 €	6 302 €
Évolution 2018 / 2017	12,8 %	8,8 %	23,2 %	13,6 %

Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.  
 Champ : cotisants actifs au 31 décembre ayant déclaré un revenu positif.

### ■ UNE DISPERSION DES REVENUS MARQUÉE AU SEIN DE CHAQUE GROUPE PROFESSIONNEL

31 % des travailleurs indépendants auto-entrepreneurs au régime micro-social ont un revenu nul au titre de 2018 (45 % des commerçants, 25 % des artisans et un peu plus de 21 % des travailleurs indépendants en profession libérale). *A contrario* parmi les auto-entrepreneurs ayant déclaré un revenu non nul, plus de 10 % des commerçants, près de 18 % des artisans et plus de 25 % des auto-entrepreneurs en profession libérale ont déclaré un chiffre d'affaires conduisant à un revenu net supérieur à 12 000 €.

Les graphiques 3 et 4 illustrent la dispersion des revenus (hors revenus nuls) selon le groupe professionnel. Ainsi, le revenu médian des commerçants est de 2 000 €, celui des artisans de 4 200 €, et celui des auto-entrepreneurs en profession libérale de près de 5 200 €. Par ailleurs, les 10 % d'auto-entrepreneurs ayant les revenus les plus importants déclarent 38 fois plus que les 10 % d'auto-entrepreneurs ayant les plus faibles revenus (respectivement 31 fois plus pour les artisans, 43 fois plus pour les commerçants et 28 fois plus pour les professions libérales). Ces derniers se distinguent des artisans et des commerçants sur les tranches de revenus supérieures, dans lesquelles ils sont davantage représentés.

### ■ LES FEMMES ONT DES REVENUS MOINS ÉLEVÉS QUE LES HOMMES

Avec un revenu moyen de près de 5 800 € en 2018, les femmes ont des revenus 13 % plus faibles que les hommes (6 700 €). Cet écart est bien moindre que celui observé chez les travailleurs indépendants non auto-entrepreneurs au régime micro-social (28 %). Les femmes ont connu une progression de leur revenu entre 2012 et 2018 de 17,3 %, comparable à la progression du revenu des hommes (+30 %).

### ■ DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS POUR LES ENTREPRENEURS ÂGÉS ENTRE 25 ET 55 ANS

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs à revenu non nul varie sensiblement selon l'âge du déclarant. Ainsi, si le revenu moyen, tous âges confondus, est de 6 300 € au titre de 2018, celui des auto-entrepreneurs âgés de moins de 26 ans ou de plus de 75 ans est un peu supérieur à 4 000 €. Les 26-55 ans bénéficient des revenus les plus importants en dépassant les 6 400 €. Les cotisants de 56-75 ans ont des revenus légèrement moindres, respectivement de 5 800 € pour les 56-65 ans et de 5 100 € pour les 66-75 ans.

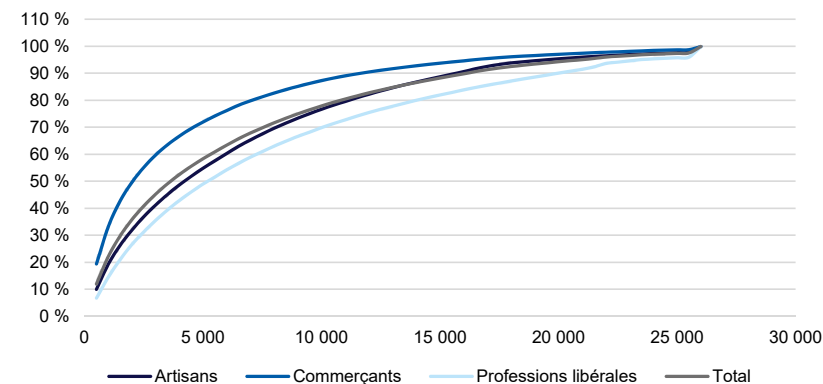
### ■ LES REVENUS SELON L'ANNÉE DE CRÉATION

À l'instar de l'ensemble des travailleurs indépendants, le revenu moyen des auto-entrepreneurs est croissant avec l'ancienneté dans l'activité.

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs est particulièrement dynamique les deux premières années d'activité, suivi d'une progression significativement plus modérée les années suivantes. La forte progression au cours de la deuxième année s'explique par un revenu moyen de la première année d'activité par nature incomplet car il correspond à une fraction de l'année plus ou moins importante en fonction de la date d'affiliation du cotisant. Il est donc sensiblement plus faible que les années suivantes. En 2018, le relèvement des seuils de revenus applicables aux auto-entrepreneurs conduit à une dynamique plus forte qu'en 2017.

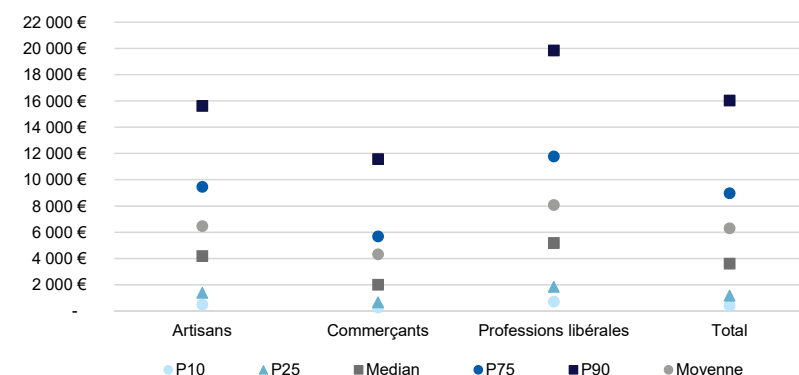
L'étude par génération de nouveaux auto-entrepreneurs permet de mieux appréhender l'évolution de leurs revenus dans le temps mais reste toutefois fragile au vu des différences de structures pouvant exister entre les générations. Ainsi, entre les générations de 2011 et 2014, le revenu moyen d'une génération était systématiquement plus faible que celui de la génération précédente, pour une même durée d'activité. À compter de la génération de 2015, la tendance s'inverse et on tend à retrouver le niveau atteint en 2011, et le dépasse en 2018. La conjoncture économique particulièrement difficile ces dernières années pourrait expliquer ces tendances. Il est cependant difficile d'interpréter l'ensemble de ces évolutions dans la mesure où la taille des cohortes s'amointrit au fil de la durée d'activité, rendant dès lors plus sensible la mesure du revenu moyen des cohortes étudiées. On note toutefois pour 2018 l'impact du changement réglementaire.

Graphique 3 : répartition cumulée des auto-entrepreneurs selon les revenus au titre de 2018 (hors revenus nuls ou non déclarés)



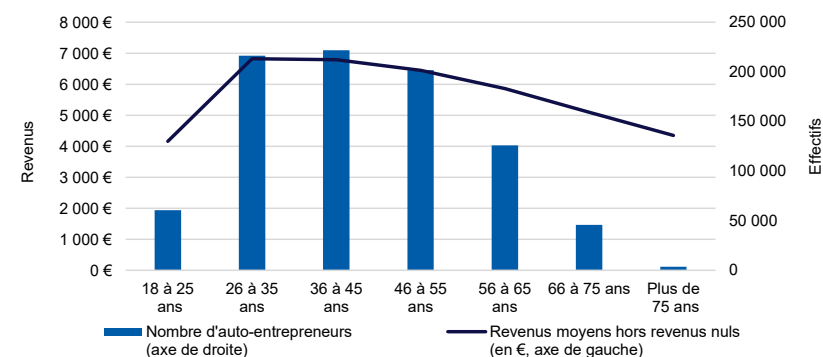
Note de lecture : 13 % ont un revenu inférieur à 500 € ; 90 % ont un revenu inférieur à 14 500 € nets.  
Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

Graphique 4 : disparité des revenus des auto-entrepreneurs au titre de 2018 (hors revenus nuls ou non déclarés) selon le groupe professionnel



Note de lecture : le revenu médian des artisans est de 4 200 €, alors que leur revenu moyen est de 6 500 € ; les 90 % des artisans les plus aisés ont un revenu supérieur à 15 500 €.  
Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

Graphique 5 : répartition des revenus des auto-entrepreneurs au titre de 2018 (hors revenus nuls ou non déclarés) par classe d'âges



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

## ■ LES REVENUS SELON LE BÉNÉFICE DE L'ACCRE

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs actifs au 31 décembre 2018 et bénéficiant de l'Accre (cf. fiche 8 - Le contexte réglementaire) est de 6 800 € en 2018 (contre 6 100 € pour les non bénéficiaires). Cet avantage apparent des bénéficiaires de l'aide s'explique par le fait que les créateurs d'entreprises bénéficiaires de ce dispositif ont majoritairement pour seule activité leur activité d'auto-entrepreneur et génèrent alors en moyenne davantage de revenus. Cela peut leur permettre de développer plus rapidement leur activité.

Par ailleurs, les bénéficiaires de l'Accre perçoivent, pour la plupart, des revenus de remplacements tels que l'indemnité chômage ou le revenu de solidarité active (RSA).

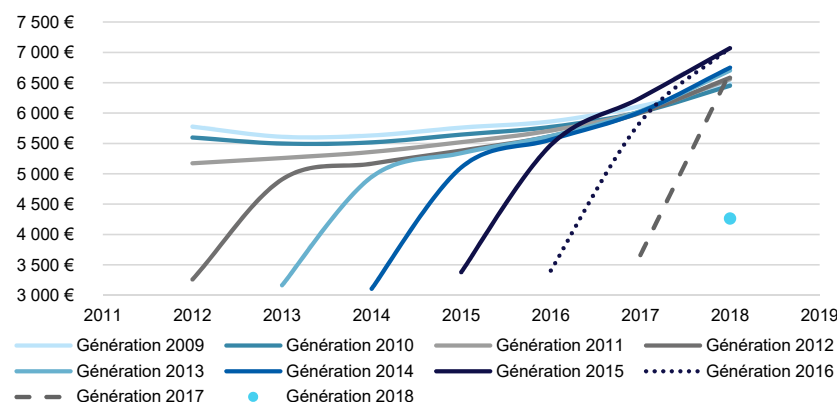
Après deux années au cours desquelles les bénéficiaires de l'Accre ont connu une baisse de leur revenu (2013 et 2014), celui-ci progresse depuis 2015, avec un dynamisme particulièrement marqué en 2017 et surtout en 2018 (+3,8 % en 2015, +3,3 % en 2016, +7,3 % en 2017 et +15 % en 2018). Le revenu des non bénéficiaires a été un peu plus dynamique (+4,3 % en 2015, +3,7 % en 2016, +7,6 % en 2017), sauf en 2018 (+13 %).

## ■ LES COTISANTS RELEVANT DU STATUT DE PRESTATAIRE SANTÉ À LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS<sup>3</sup> ONT DES REVENUS BIEN PLUS ÉLEVÉS QUE LES NON PRESTATAIRES

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs actifs au 31 décembre 2018, à revenus non nuls, diffère fortement selon que le cotisant est prestataire santé ou non à la Sécurité sociale des travailleurs indépendants. En effet, il est respectivement de 7 000 € et 5 000 €. L'écart de 40 % entre les revenus moyen de ces deux populations était déjà celui constaté l'an passé.

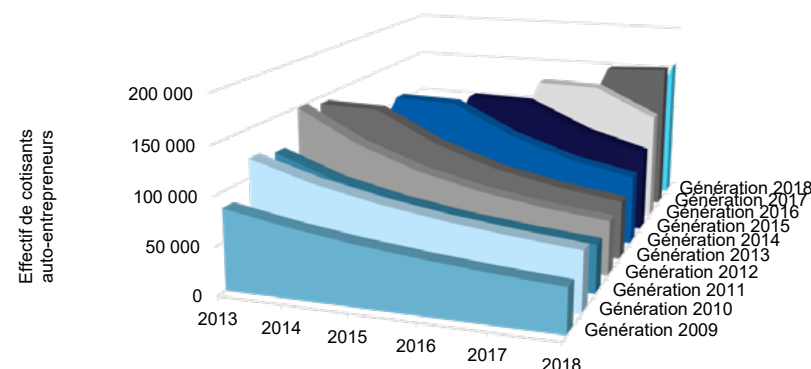
La disparité entre les groupes professionnels toute population confondue se retrouve également au sein des prestataires et des non prestataires santé.

Graphique 6 : évolution du revenu au titre de 2018 des auto-entrepreneurs (hors revenus nuls), selon l'année de création (génération)



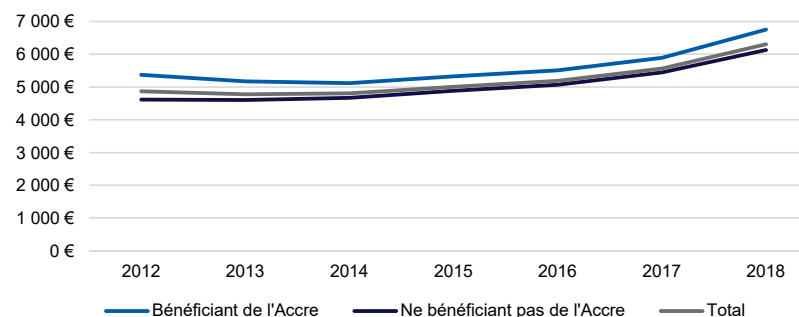
Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

Graphique 7 : effectifs auto-entrepreneurs (hors revenus nuls) selon l'année de création (génération)



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

Graphique 8 : évolution du revenu au titre de 2018 des auto-entrepreneurs (hors revenus nuls) en fonction du bénéfice de l'Accre



Source : données Acoiss - retraitement CNDSSSTI, 2019.

<sup>3</sup> Est considéré comme prestataire santé à la Sécurité sociale des travailleurs indépendants, un cotisant bénéficiant de prestations maladie de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants.

## ■ UN DYNAMISME PLUS MARQUÉ DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES ET D'ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le revenu moyen au titre de 2018 est en progression dans l'ensemble des secteurs (de +4,8 % à +28,6 %). Les évolutions sont très disparates d'un secteur à l'autre et dépassent les 15 % pour les secteurs de la construction, des services aux entreprises et aux particuliers et des activités informatiques.

Le revenu moyen est marqué également par de fortes disparités entre les différents secteurs : de 4 400 € dans le secteur du commerce à 8 500€ dans le secteur de la construction.

Tableau 2 : évolution du revenu au titre de 2018 des auto-entrepreneurs (hors revenus nuls), par secteur d'activité

Activités	revenus moyens 2017	revenus moyens 2018	Évolution 2018 / 2017
Activités financières	6 820 €	7 804 €	14,4 %
Activités immobilières	6 648 €	7 595 €	14,3 %
Activités informatiques	6 106 €	7 855 €	28,6 %
Autres secteurs	4 484 €	4 485 €	0,0 %
Commerce	3 968 €	4 437 €	11,8 %
Construction	7 416 €	8 571 €	15,6 %
Éducation	5 977 €	6 661 €	11,5 %
Industrie agroalimentaire	4 351 €	4 562 €	4,8 %
Industrie hors agroalimentaire	4 253 €	4 630 €	8,9 %
Santé et action sociale	5 834 €	6 704 €	14,9 %
Services aux entreprises	6 591 €	7 643 €	16,0 %
Services aux particuliers	4 916 €	5 364 €	9,1 %
Transports	4 947 €	5 931 €	19,9 %
Inconnus	6 271 €	6 804 €	8,5 %
<b>Total</b>	<b>5 562 €</b>	<b>6 302 €</b>	<b>13,3 %</b>

Source : données AcoSS - retraitement CNDSSSTI, 2019.